



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

LE FRANÇAIS DANS INTERNET : INNOVER POUR RAYONNER



Rapport final du gouvernement du Canada
en réponse à l'étude de la Commissaire aux langues officielles :
*Le français sur Internet : au cœur de l'identité canadienne
et de l'économie du savoir*

Mars 2004

Canada 

Rédaction : **NordSud.org**

PDF : CH44-51/2004F-PDF 0-662-76034-4

HTML : CH44-51/2004F-HTML 0-662-76035-2

© **Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2004**

Madame Dyane Adam
Commissaire aux langues officielles
344, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0T8

Madame la Commissaire,

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir le rapport final du gouvernement intitulé **Le français dans Internet : innover pour rayonner** en réponse à votre étude de suivi **Le français sur Internet : au cœur de l'identité canadienne et de l'économie du savoir**, rendue publique en mars 2002. Dans cette étude, vous formulez dix-neuf recommandations visant à renforcer la présence du français dans Internet et à favoriser l'émergence, au sein du gouvernement et de la société canadienne, d'une vision globale et intégrée relativement à cette question.

Plusieurs actions concrètes et structurantes ont été entreprises par le gouvernement afin de relever les défis posés par ces recommandations. Elles serviront aussi à l'avenir, compte tenu de l'évolution rapide d'Internet qui nous oblige à être constamment aux aguets des occasions qui se présentent et dont l'ensemble des Canadiens et Canadiennes ont intérêt à profiter.

Comme vous l'avez signalé à plusieurs reprises au cours des dernières années, il importe que l'ensemble de l'appareil gouvernemental, voire l'ensemble des partenaires de la société civile et du secteur privé au Canada, se mobilisent de façon stratégique afin qu'Internet devienne un outil au service de notre économie et de notre mode de vie et, ce faisant, qu'il favorise l'expression de l'identité et des valeurs canadiennes dans le monde.

Le gouvernement a ainsi pris acte de la recommandation générale visant à mettre en place un cadre de gouvernance et de responsabilité intégré en vue d'assurer le respect du principe canadien de la dualité linguistique dans Internet. En effet, les dispositions prévues dans le Plan d'action pour les langues

officielles, que nous avons rendu public en mars 2003, fournissent un cadre de responsabilité et de coordination détaillé pour faire en sorte que les langues officielles demeurent toujours une priorité quotidienne dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques et des programmes du gouvernement canadien qui touchent la présence du français dans Internet. Je suis convaincue que la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles répondra adéquatement à cette préoccupation fondamentale.

Parallèlement, la mise en place d'un Comité consultatif canadien pour le français dans Internet permettra d'approfondir et d'élargir la portée réelle de l'action canadienne puisque nous aurons l'occasion de profiter des idées et des suggestions de personnalités canadiennes reconnues.

Le développement de contenu canadien en langue française dans Internet et l'accès à celui-ci sont des préoccupations qui ont toujours été centrales dans l'action du gouvernement depuis la publication de la première étude que vous avez conduite sur cette question. C'est la raison pour laquelle le gouvernement entreprend depuis un certain temps déjà, des travaux importants qui vont dans le sens d'un des axes de développement que vous préconisez dans votre étude, c'est-à-dire l'appui à notre industrie de la langue. C'est ainsi que, tant en matière d'appui à la recherche fondamentale et appliquée que de la mise en réseau des principaux acteurs économiques de ce secteur, nous avons élaboré des initiatives structurantes qui feront en sorte que l'expertise canadienne, déjà reconnue mondialement, se développe davantage et soit en mesure de répondre encore plus efficacement aux besoins du Canada et de la communauté internationale en ce qui concerne l'infolangagerie et le multilinguisme dans Internet.

Finalement, la place qu'occupe le Canada au sein de la communauté internationale et notamment au sein de la Francophonie fait en sorte que nous devons appuyer, au moyen d'une cohérence numérique, le développement d'un Internet qui nous ressemble. Là aussi, plusieurs initiatives concrètes sont entreprises et démontrent efficacement, sur le terrain, que notre réputation comme l'un des pays les plus branchés de la planète ne relève pas du hasard.

Je vous invite donc à prendre connaissance des mesures prises par le gouvernement du Canada et présentées dans notre rapport final **Le français dans Internet : innover pour rayonner** en réponse aux recommandations contenues dans votre étude.

Veillez agréer, Madame la Commissaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Judith A. LaRocque

TABLE DES MATIÈRES

Contexte	1
Cadre de gouvernance	5
Comité consultatif canadien pour le français dans Internet	6
Cadre d'imputabilité et de coordination des langues officielles dans l'ensemble du gouvernement	6
Comité des sous-ministres sur les langues officielles	7
Rationalisation du cadre de gouvernance de Gouvernement en direct	7
Comité de concertation interministérielle sur les industries de la langue	8
Comité consultatif canadien pour le français dans Internet	8
Premier axe stratégique : le développement d'une masse critique de contenus français dans internet	9
Production de contenus et accessibilité	9
Nouvelles composantes et renforcement du programme de Culture canadienne en ligne	10
Fonds des nouveaux médias d'apprentissage (Canada-TELUS)	10
Fonds des réseaux de recherche sur les nouveaux médias	10
Francommunautés virtuelles	10
Culture.ca	11
Activités pour favoriser la création de contenus en français	12
Création d'un groupe de travail technolinguistique	12
Partage des bonnes pratiques et de solutions novatrices	12
Revue des politiques des langues officielles	13
Formation continue des gestionnaires de réseaux et de contenu	13
Tenue d'ateliers de formation	13
Modification au Programme de création de pages Internet – certificat crédité	14
Publication du contenu des ateliers de formation dans Internet	14
Traduction de contenus	14
Qualité linguistique des sites Internet	15
Stratégie d'investissement	15
Publicité gouvernementale dans Internet	16
Deuxième axe stratégique : le déploiement des industries de la langue	19
Normalisation et outils	19
Systèmes d'exploitation et applications translitérables	20
Participation aux travaux d'organismes internationaux	20
Soutien stratégique à l'industrie de la langue	22
Création d'un réseau d'affaires de l'industrie de la langue	22
Mesures d'appui aux activités de mise en marché et de promotion de l'image de marque	22
Carte routière technologique	23

Centres d'expertise	23
Centre de recherche sur les technologies langagières	23
Carte routière technologique	24
Institut de technologie de l'information	24
Affaires électroniques	24
Outils technolinguistiques	25
Boîtes à outils technolinguistiques	25
Service d'infolangagerie	26
Génies des mots – la trousse langagière canadienne en ligne	26
Troisième axe stratégique : les enjeux de la politique étrangère canadienne.....	29
Dualité linguistique reflétée dans les sites Internet	29
Connectivité et diversité linguistique	30
Le virtuel au service de l'Afrique francophone	30
Université virtuelle africaine	30
Franconet-Canada	30
Appui à la formation en technologie de l'information au Cameroun	31
Fonds francophone des inforoutes	31
Diversité linguistique dans la zone Amérique	32
Conclusion.....	33
Tableau synthèse du suivi accordé aux recommandations par centre de responsabilités.....	34
Glossaire	40

CONTEXTE

Internet figure maintenant au cœur de nos économies de marché et de la vie en société. Les économies occidentales, autrefois fondées sur l'exploitation et la transformation des ressources et par la suite sur la production et la prestation de biens et de services, reposent dorénavant sur l'acquisition, la production et la circulation du savoir et de l'information. À notre époque, Internet, plus que tout autre média, permet aux Canadiens et Canadiennes issus de toutes les régions du pays, et tout particulièrement aux jeunes, de puiser de l'information, de partager leur culture en ligne et de s'ouvrir sur le monde.

Internet a certes envahi toutes les sphères d'activités du secteur privé, mais il joue un rôle tout aussi important dans l'administration publique – notamment au Canada. Conscient de l'importance et du potentiel d'Internet, le gouvernement du Canada a voulu placer le pays à l'avant-scène mondiale dans ce domaine. Nombre d'initiatives ont été mises en œuvre au cours des dix dernières années pour positionner le Canada comme chef de file, notamment avec les programmes « Un Canada branché », « Gouvernement en direct », « Culture canadienne en ligne », « Le Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord » et « Franccommunautés virtuelles » pour ne citer que quelques exemples.

Non seulement les ministères ont-ils résolument pris le pas d'Internet pour fournir de l'information au public et faciliter la prestation de services et les transactions, mais plusieurs agences et sociétés d'État ont également mis en branle d'importants programmes et des initiatives ciblées conçues exclusivement pour Internet. Par exemple, la société Radio-Canada, l'Office national du film et les Archives nationales du Canada offrent maintenant une quantité considérable constamment renouvelée, de la programmation originale et du contenu canadien de qualité en ligne.

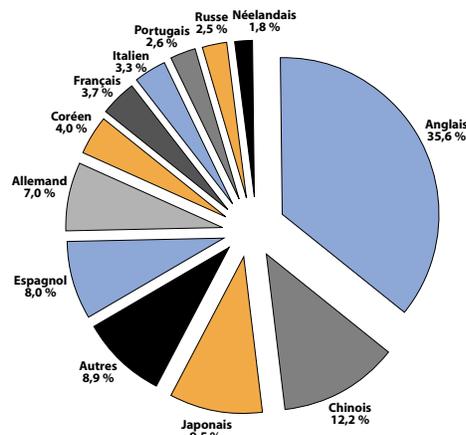
Le Canada est reconnu en tant que leader à travers le monde à la fois pour son modèle d'aménagement linguistique et pour son industrie de la langue. Cependant, avec les changements démographiques (voir figures 1 et 2) et l'explosion de la technologie, le Canada a dû redoubler d'efforts pour se maintenir à l'avant-scène dans ce domaine : ceci l'a mené, par exemple, à tenir un Symposium sur les industries langagières au printemps 2002, à participer à l'organisation du Sommet mondial sur la société de l'information (dont la première phase a eu lieu à Genève en décembre 2003 et dont la seconde phase est prévue pour l'automne 2005 à Tunis) et à faire de la Francophonie mondiale une priorité.

La déclaration canadienne prononcée par l'ambassadeur Sergio Marchi lors du Sommet mondial sur la société de l'information soulignait l'intention du gouvernement du Canada de continuer à utiliser la technologie pour favoriser la diversité culturelle, promouvoir les valeurs fondamentales que sont la liberté d'expression, le pluralisme et la diversité culturelle et appuyer le multilinguisme dans le cyberspace.

Le plan d'action du Sommet, auquel le Canada a fortement contribué et qui a été ratifié à Genève en décembre 2003, comprend nombre de mesures pour promouvoir la diversité linguistique dans Internet. Il est écrit que « La diversité culturelle et linguistique, qui entraîne le respect de l'identité culturelle, des traditions et des religions, est essentielle au développement d'une société de l'information fondée sur le dialogue entre les cultures et sur la coopération régionale et internationale. Elle est un facteur important du développement durable ».

Figure 1

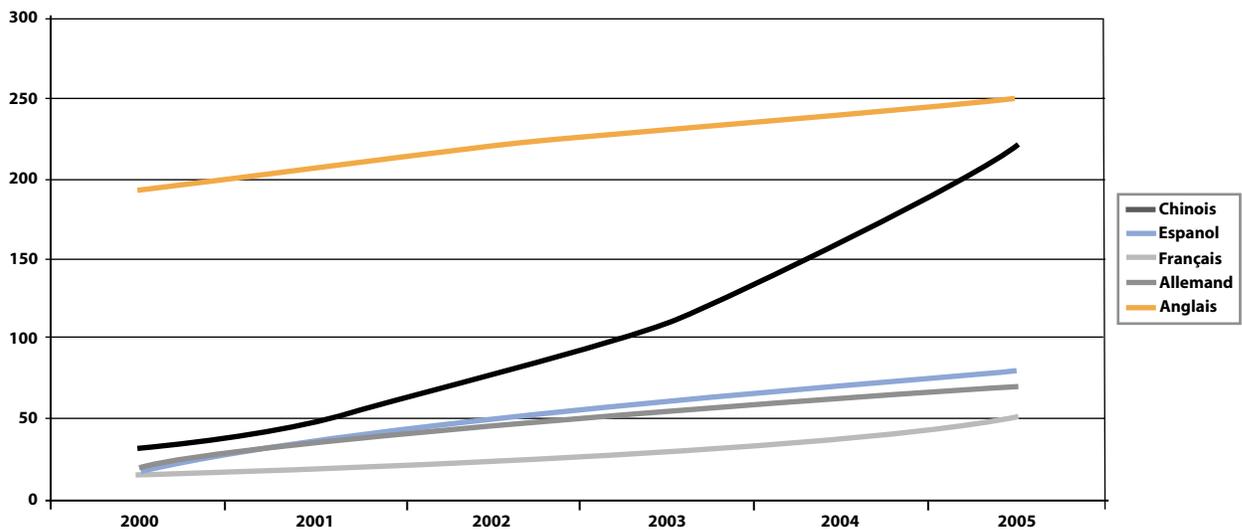
Population mondiale branchée selon la langue, septembre 2003



Source : Global Reach 2004 (<http://global-reach.biz>)

Figure 2

Croissance du nombre d'internautes selon certaines langues : 2002-2005 (millions de locuteurs)



Source : Global Reach 2004 (<http://global-reach.biz>)

Par ailleurs, bien que les données semblent démontrer que le pourcentage de contenu en français dans Internet est au moins équivalent au poids démographique des francophones à l'échelle planétaire¹, il est important de demeurer vigilant pour assurer une place équitable au français dans Internet. Les ministères et les organismes du gouvernement fédéral

travaillent ensemble et en partenariat avec les institutions publiques ailleurs au pays, les organismes sans but lucratif et le secteur privé à la création d'une masse critique de contenu qui reflète toute la richesse et la diversité de notre société, de notre culture, de notre histoire et de notre patrimoine dans Internet.

¹ Morin, R., (2000), L'Internationalisation de l'Internet ou l'essor du multilinguisme numérique, Objectif, vol. 1, no. 2, été 2000

Dans un monde en évolution rapide, la dualité linguistique sur Internet devient essentielle à l'identité canadienne et ce, pour au moins trois raisons :

- *La projection des valeurs canadiennes dans le monde : **vitrine***
- *Le développement économique par le commerce électronique : **prospérité***
- *Les services aux citoyens et citoyennes : **transparence et démocratie.***

Source : Le français sur Internet : au cœur de l'identité canadienne et de l'économie du savoir, Mars 2002

Les études du Commissariat aux langues officielles concernant l'utilisation du français dans Internet, celles de 1999 et la plus récente de mars 2002 intitulée *Le français sur Internet : au cœur de l'identité canadienne et de l'économie du savoir* (www.ocolclo.gc.ca/archives/sst_es/2002/internet_id_can/internet_2002_f.htm), s'inscrivent d'emblée dans les efforts du gouvernement pour assurer au français une part équitable des investissements et des deniers publics. Elles ont eu pour intérêt de replacer à l'avant-scène des questions de première importance qui s'inscrivaient déjà au rang des priorités de l'administration publique fédérale – notamment dans sa Stratégie d'innovation et dans les travaux qui ont mené à l'élaboration d'un Plan d'action pour les langues officielles.

Le présent document fait donc état du suivi des dix-neuf recommandations figurant dans l'étude spéciale de mars 2002 du Commissariat. Pour faciliter la lecture et la compréhension, l'information est présentée dans le même ordre que dans l'étude du Commissariat. Elle s'articule autour des trois grands axes d'intervention définis par le Commissariat, à savoir :

- le développement d'une masse critique de contenu;
- le déploiement des industries langagières; et
- la politique étrangère du Canada.

Le lecteur trouvera ainsi en annexe un tableau consignant sous forme schématique les suivis accordés à chaque recommandation par centre de responsabilités.

CADRE DE GOUVERNANCE

Une stratégie intégrée et une gestion dynamique à l'égard de la production, de la présence et de la qualité de contenus et de services en français dans Internet commande l'apport de multiples intervenants. En même temps, il faut s'assurer que les mécanismes d'imputabilité et de reddition de comptes sont à la fois souples et efficaces. Cette question devrait être examinée à la lumière du Plan d'action pour les langues officielles rendu public en mars 2003 et intitulé **Le prochain acte : un nouvel élan pour la**

dualité linguistique canadienne. Ce plan d'action fournit en effet un cadre d'imputabilité et de coordination fort détaillé pour faire en sorte que les langues officielles demeurent toujours une priorité intégrée dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques et des programmes du gouvernement canadien. Ce cadre d'imputabilité et de coordination vaut donc aussi pour donner suite aux recommandations contenues dans l'étude spéciale de 2002 du Commissariat aux langues officielles.

*Le 12 mars 2003, le Premier ministre Jean Chrétien et les ministres Stéphane Dion et Lucienne Robillard ont rendu public le Plan d'action pour les langues officielles – **Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne.** (www.pco-bcp.gc.ca/aia/default.asp?Language=F&Page=ActionPlan).*

Le Plan d'action prévoit un investissement total de 751,3 millions de dollars sur cinq ans. Il comporte un cadre d'imputabilité qui clarifie et consigne les responsabilités des ministères et des organismes et améliore leur coordination. Son orientation et ses engagements financiers suivent trois axes : l'éducation, le développement des communautés et la fonction publique fédérale.

Recommandation 1 :

Qu'Industrie Canada crée un comité consultatif canadien des langues officielles sur Internet, doté d'un mandat de deux ans, afin de recommander au gouvernement du Canada des mesures structurantes pour le développement de l'économie du savoir par la mise en valeur du français et de l'anglais sur Internet.

Résultat atteint :

- Le Comité consultatif canadien pour le français dans Internet (CCCFDI) sera mis sur pied et sera fonctionnel en 2004.

Comité consultatif canadien pour le français dans Internet

Cette première recommandation appelle la création d'une entité pour accroître les interventions stratégiques du gouvernement canadien afin de mettre en valeur les deux langues officielles dans Internet, dans le contexte de l'économie du savoir. Pour déterminer la meilleure façon de procéder, le ministère de l'Industrie a confié au Conference Board du Canada le mandat d'étudier la question, notamment en ce qui a trait aux divers processus à envisager et à la composition d'un tel comité.

À la lumière des recommandations du Conference Board, Industrie Canada a élaboré une proposition qui a obtenu l'aval de sa haute gestion à l'automne 2003. Cette proposition reposait sur la collaboration d'autres instances gouvernementales dont le Bureau du Conseil privé, le Secrétariat du Conseil du Trésor, le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (Bureau de la traduction), le Conseil

national de recherches du Canada et le ministère du Patrimoine canadien.

Un comité de mise en œuvre, le Groupe gouvernemental d'appui au Comité consultatif canadien pour le français dans Internet (CCCFDI), s'est réuni plusieurs fois depuis. Ces réunions, co-présidées par Industrie Canada et le Bureau du Conseil privé, ont permis d'examiner le degré d'engagement des autres partenaires fédéraux, de réfléchir à la structure et au mandat du CCCFDI, de cerner les enjeux et de lancer le processus de sélection des membres.

Le CCCFDI réunira une douzaine d'intervenants de haut calibre qui représenteront tous les secteurs d'activité économique de la société canadienne. Le CCCFDI, qui commencera à siéger en 2004, bénéficiera de l'apport d'experts issus du secteur privé et du milieu universitaire ainsi que du secteur à but non lucratif. Il devrait remettre son rapport final à la fin de l'exercice 2005-2006.

Recommandation 2 :

Que le Secrétariat du Conseil du Trésor mette en place un cadre de gouvernance cohérent, assorti de mécanismes permanents d'imputabilité et de suivis afin d'assurer la dualité linguistique sur Internet, en particulier pour le Gouvernement en direct (GED).

Résultats atteints :

- Mise en œuvre d'un cadre de gouvernance cohérent pour les langues officielles (cadre d'imputabilité et de coordination) conformément au Plan d'action pour les langues officielles.
- Renforcement du rôle confié au Comité des sous-ministres sur les langues officielles (CSMLO) dans ce nouveau cadre qui fait du français dans Internet une de ses quatre priorités d'action.
- Rationalisation du cadre de gouvernance de GED.
- Élaboration de nouveaux outils de politiques en matière de langues officielles abordant la question des sites Web et des communications électroniques. (voir la recommandation 5).

Cadre d'imputabilité et de coordination des langues officielles dans l'ensemble du gouvernement

Le Plan d'action pour les langues officielles, adopté en mars 2003, contient un cadre d'imputabilité et de coor-

dination visant à développer davantage une stratégie d'ensemble en ce qui concerne la dualité linguistique au Canada. Ce cadre repose sur les obligations et les engagements contenus dans la *Loi sur les langues*

officielles en précisant leurs modalités d'exécution de même que le rôle spécifique attribué à certains ministres et organismes-clés.

Il en découle que toutes les actions du gouvernement canadien en matière de langues officielles, et plus particulièrement celles liées à la mise en œuvre des recommandations de l'étude spéciale du Commissariat, doivent tenir compte des mécanismes prévus au Plan d'action pour les langues officielles qui assurent la coordination et l'imputabilité. À la lumière du Plan d'action pour les langues officielles, le cadre de gouvernance pour l'inclusion du français dans Internet sera dorénavant dévolu au Bureau du Conseil privé.

De plus, un cadre de gouvernance cohérent doit être élaboré en prenant en considération tout particulièrement la création du Comité consultatif canadien pour le français dans Internet. Ce dernier conseillera le gouvernement sur des stratégies pour accroître le français dans Internet.

Comité des sous-ministres sur les langues officielles

De nombreux ministères et organismes fédéraux collaborent avec le Comité des sous-ministres sur les langues officielles (CSMLO), notamment en portant à l'attention du Comité tous les dossiers et toutes les

questions pertinentes, appuyés des analyses et des consultations nécessaires, dans leur domaine de compétences respectif. Le Plan d'action pour les langues officielles de mars 2003 renforce le rôle et le mandat confiés au CSMLO pour que ce dernier soit responsable de l'ensemble des questions liées à l'application de la *Loi sur les langues officielles*. Dès février 2000, le Comité des sous-ministres avait d'ailleurs fait du français dans Internet une de ses quatre priorités. Le CSMLO est le mécanisme de gouvernance pour guider l'ensemble de l'appareil public vis-à-vis le français dans Internet.

Rationalisation du cadre de gouvernance de Gouvernement en direct

Avant le 12 décembre 2003¹, la Direction du dirigeant principal de l'information (DDPI) du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) était chargée du déploiement des initiatives Gouvernement en direct et Amélioration des services qui ont été fusionnées (GED/AS). Dans le contexte d'une révision et d'une rationalisation du mandat des divers comités d'appui de GED/AS, la DDPI a confié au Comité sur la gestion de l'information et les politiques le mandat d'intégrer le respect des diverses politiques pertinentes, dont celles des langues officielles, dans toutes les facettes du déploiement de GED/AS.

Recommandation 3 :

Que le Comité de concertation interministérielle sur les industries de la langue du Secrétariat du Conseil du Trésor devienne, dans le contexte d'un mandat élargi pour une stratégie intégrée, le Comité stratégique pour le français sur Internet.

Résultats atteints :

- Coordination renforcée, à la suite de la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles.
- Création d'un Comité consultatif canadien pour le français dans Internet.

¹ Le 12 décembre 2003, le nouveau Premier ministre, le très honorable Paul Martin, a annoncé que le dossier de Gouvernement en direct serait dorénavant confié au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Cependant, la Direction du dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor conserve la responsabilité de la composante « langues officielles » de ce dossier.

Comité de concertation interministérielle sur les industries de la langue

Le rôle du Comité de concertation interministérielle sur les industries de la langue s'inscrivait dans le cadre d'efforts visant à renforcer les liens au sein de l'industrie de la langue et à rehausser sa visibilité. Or, un des volets du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement porte précisément sur l'industrie de la langue quant à ces objectifs et prévoit, financement à l'appui, qu'Industrie Canada poursuiva les efforts déjà entrepris. Le suivi à la recommandation doit donc s'inscrire désormais dans ce contexte.

Comité consultatif canadien pour le français dans Internet

Par ailleurs, Industrie Canada et le Bureau du Conseil privé co-président un groupe interministériel auquel participent le Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres ministères-clés, qui voit à la création du Comité consultatif canadien pour le français dans Internet (voir le suivi à la recommandation 1).

PREMIER AXE STRATÉGIQUE : LE DÉVELOPPEMENT D'UNE MASSE CRITIQUE DE CONTENUS FRANÇAIS DANS INTERNET

Recommandation 4 :

Que Patrimoine canadien s'assure que tous les appuis découlant des programmes de financement de production de contenus canadiens numériques comportent un principe directeur et des critères qui tiennent compte de la dualité linguistique canadienne

Résultats atteints :

- Le programme de Culture canadienne en ligne (CCEL) alloue environ 70 millions de dollars par année pour faciliter le développement de contenu culturel numérisé et l'accès à celui-ci; plus de 80 p. 100 des sites Internet auxquels le programme a octroyé du financement ont une interface en français.
- Ajout de nouvelles composantes et renforcement du programme de CCEL avec des critères précis pour accroître la qualité et la quantité de contenus en français dans Internet.
- Lancement de Culture.ca, passerelle culturelle accessible dans les deux langues officielles.

Production de contenus et accessibilité

Cette recommandation figure parmi dans les priorités du programme de CCEL, qui découle de la stratégie gouvernementale visant à promouvoir une présence proprement canadienne dans Internet. Le programme a déjà comme objectif d'investir la moitié du budget disponible dans le développement et l'accessibilité du contenu en langue française. Cela a été inscrit dans les lignes directrices de toutes les composantes du programme de CCEL, ce qui inclut le Programme de recherche appliquée sur les médias interactifs, de même que le développement et le déploiement d'une

passerelle culturelle (accessible à l'adresse www.culture.ca). Au total, le programme de CCEL allouera 208 millions de dollars sur trois ans au développement de contenus, à l'accroissement de la visibilité du contenu et à la mise en place de conditions favorables à l'élaboration de contenus canadiens. Ce budget considérable permet aux créateurs artistiques, au secteur culturel, aux collectivités et aux institutions de produire un contenu culturel numérique et de le rendre accessible au public canadien pour mettre en valeur la richesse culturelle, historique, artistique et patrimoniale du Canada.

Le programme de Culture canadienne en ligne (CCEL) a permis de mettre en ligne le site www.objetsparlants.com par le biais duquel les traditions orales et musicales d'expression française au Canada sont non seulement sauvegardées, mais aussi mises en valeur.

Nouvelles composantes et renforcement du programme de Culture canadienne en ligne

Depuis le dépôt de l'étude spéciale de mars 2002 de la Commissaire aux langues officielles concernant le français dans Internet, le programme de CCEL a ajouté trois nouvelles composantes de programme, chacune comportant des critères spécifiquement destinés à accroître tant la qualité et l'accessibilité que le volume de contenu en français dans Internet. Deux composantes de programme, soit le « Fonds des partenariats » et le « Fonds Mémoire canadienne » ont été renforcées en doublant les montants qui leur sont alloués.

Fonds des nouveaux médias d'apprentissage (Canada-TELUS)

Le Fonds des nouveaux médias d'apprentissage Canada-TELUS, projet pilote d'un an touchant à sa fin, avait pour objectif d'accroître le contenu culturel canadien servant à l'apprentissage, tant en français qu'en anglais; d'entrée de jeu, un tiers du budget était réservé au financement de projets en français. Les données montrent que le Fonds Canada-TELUS a financé une douzaine de projets en français – ce qui représente 35 p. 100 des fonds investis pour la création de contenu en français.

Fonds des réseaux de recherche sur les nouveaux médias

Ce fonds a comme objectif de faciliter la recherche dans de nombreux domaines, y compris celui des outils technolinguistiques. Il a été établi que deux projets sur cinq recevant du financement dans le cadre de ce fonds se déroulent en français.

Francommunautés virtuelles

Le programme *Francommunautés virtuelles*, géré par Industrie Canada, vise à favoriser la participation active des collectivités francophones et acadiennes du pays dans le domaine des technologies de l'infor-

mation et des communications (TIC). Depuis sa création en 1998, le programme a appuyé la réalisation de 110 projets novateurs visant le développement de contenus, d'applications et de services en français pour Internet. Ces projets ont permis d'améliorer les compétences des francophones de tous les coins du pays en matière de technologies de pointe en français et de jeter les assises d'un vaste réseau francophone par l'entremise de partenariats et du partage des connaissances entre les membres des collectivités.

Le programme est appuyé par le ministère du Patrimoine canadien dans le cadre des programmes de financement de CCEL. Grâce à un partenariat réussi entre les ministères de l'Industrie et du Patrimoine canadien, les collectivités francophones canadiennes peuvent jouir d'une plate-forme virtuelle à l'image de leur culture, de leur langue et de leur dynamisme.

En mars 2003, le gouvernement fédéral a annoncé, dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles, un financement supplémentaire de 13 millions de dollars sur cinq ans pour la poursuite des activités du programme. Ce financement supplémentaire permettra l'implantation d'un réseau encore plus actif qui rassemble toutes les collectivités francophones et acadiennes du pays afin de continuer à les positionner avantageusement dans le monde numérique.

Le 1^{er} décembre 2003, *Francommunautés virtuelles* a lancé son appel de propositions de projets pour la période 2003-2005. Au total, 2 millions de dollars seront alloués aux projets jugés les plus novateurs. Les résultats du concours seront annoncés au printemps 2004.

Les projets financés dans le cadre du programme *Francommunautés virtuelles* exploitent une multitude de thèmes conformes aux intérêts de tous les francophones, notamment le tourisme, le commerce et l'économie, l'actualité et les médias.

Le portail communautaire réalisé par la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse donne accès à une quarantaine de sites Web regroupant les associations et les organismes acadiens. Ce portail augmente la présence de la communauté acadienne et francophone dans Internet et favorise son rayonnement. (www.capacadie.com)



Culture.ca

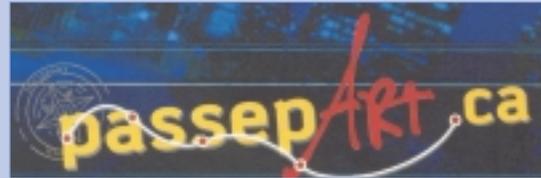
Le ministère du Patrimoine canadien a financé le développement d'une passerelle culturelle appelée *Culture.ca* inaugurée à l'automne 2003. Cette passerelle est entièrement accessible dans les deux langues officielles et comprend près de 9 500 hyperliens à des sites culturels canadiens de qualité dont 2 918 sites publiés en langue française, soit près du tiers de la collection.

La passerelle sert aussi de lieu d'échanges et de dialogue entre les Canadiens, autant en français qu'en anglais. Ainsi, tous les textes qui alimentent les vitrines thématiques (Thème du mois) et les témoignages de la

section « Mon point de vue » sont publiés en français et en anglais. En date du 15 février 2004, la section « Mon point de vue » a diffusé un total de 35 témoignages, dont 23 provenant de francophones de différentes régions du Canada et 12 provenant d'anglophones.

Culture.ca, en collaboration avec la Fondation Concept'art multimédia et la Fédération culturelle canadienne-française, travaille à l'élaboration d'une vitrine thématique sur la culture francophone au Canada qui sera publiée dans les deux langues, au cours des prochains mois.

Visitez « Tête-à-tête » sur le site « Passepart.ca » pour vivre une rencontre intime avec les artistes francophones du Canada. Voilà un bel exemple de contenu canadien original mis à disposition dans Internet. Ce site Web fait la promotion de la vie culturelle et artistique d'expression francophone d'un bout à l'autre du Canada et est accessible à www.passepart.ca.



Recommandation 5 :

Que le Secrétariat du Conseil du Trésor assure, dans la mise en œuvre du Gouvernement en direct (GED), une part équitable de production de contenus conçus en français.

Résultats atteints :

- Création d'outils pour favoriser et faciliter la production de contenu en français pour GED.
- Partage des pratiques et des solutions novatrices pour assurer une part équitable de contenu en français sur le réseau de GED.
- Meilleure intégration des politiques, des normes, des lignes directrices et des pratiques exemplaires en matière de langues officielles dans l'initiative de GED, notamment par la sensibilisation auprès des ministères et des organismes fédéraux, la normalisation des sites Internet et la mise en place d'un programme de suivi auprès des citoyens.
- Examen des politiques des langues officielles pour tenir compte de la question des langues officielles dans les sites Web et les communications électroniques.

Activités pour favoriser la création de contenus en français

Création d'un groupe de travail technolinguistique

Comme les limites territoriales ne s'appliquent pas dans le contexte d'Internet qui évolue dans un monde virtuel sans frontières, il a été proposé de mettre sur pied un laboratoire d'essai virtuel, comme lieu de recherche fédérale sur Internet, où l'on trouverait des outils d'appui technologique (moteur de recherche bilingue), des outils d'aide à la compréhension (comme des lexiques, des outils de lecture assistée et de traduction automatique) et des outils technolinguistiques et résumés. Ces outils seraient destinés aux gestionnaires et à tous ceux qui effectuent de la recherche de documents et d'information, et ce, afin d'assurer le plus possible l'équité d'accès et de contenu dans les deux langues officielles.

Ce laboratoire non seulement pourrait servir d'interface de partage entre les ministères et les organismes fédéraux, mais aussi leur permettrait de mettre au banc d'essai les outils conçus par les industriels.

Un Groupe de travail technolinguistique pour l'élaboration d'un laboratoire virtuel a été créé en juin 2003. Ce groupe de travail, composé de représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor (Direction des langues officielles et de la Direction du dirigeant principal de l'information), de Patrimoine canadien, d'Industrie Canada, du Conseil national de recherches, du Bureau de la traduction et du Commissariat aux langues officielles, travaille à définir le concept de laboratoire virtuel, à préciser le contenu de ce laboratoire et des modules d'aide ainsi qu'à déterminer comment développer un tel laboratoire et à proposer un prototype.

Création d'une boîte à outils linguistiques mise à la disposition des fonctionnaires fédéraux (voir le suivi à la recommandation 16).

Création et lancement d'une trousse langagière canadienne en ligne, « Génie des mots » mise à la disposition de tous les canadiens et canadiennes (voir le suivi à la recommandation 16).

Partage des bonnes pratiques et de solutions novatrices

Dans un premier temps, à l'été 2002, la Direction du dirigeant principal de l'information (DDPI) et la Direction des langues officielles du Secrétariat du Conseil du Trésor ont entrepris un projet pilote au cours duquel un sondage ciblé a été effectué auprès du ministère du Patrimoine canadien et du ministère des Ressources naturelles du Canada. Le sondage a permis de colliger des données sur les problèmes et les défis à relever pour intégrer les deux langues officielles dans le cadre de Gouvernement en direct (GED) et de déterminer des pistes de solution. Les résultats de ce sondage préliminaire ont été communiqués au Comité sur la gestion de l'information et les politiques (CGIP) qui a alors décidé de procéder à un sondage plus étendu auprès des autres ministères et organismes participant à l'initiative Gouvernement en direct/Amélioration des services (GED/AS). Cette enquête, qui s'est déroulée au printemps 2003, visait à valider les enjeux cernés lors du projet pilote – de même qu'à recenser les bonnes pratiques et les solutions innovatrices mises en œuvre par les institutions fédérales pour assurer une part équitable au français. Les résultats de l'enquête ont été présentés au CGIP à l'automne 2003, puis diffusés aux ministères et aux organismes participants, ainsi qu'au Commissariat aux langues officielles. Les suivis appropriés ont été amorcés et se poursuivront au cours de l'exercice 2004-2005.

A titre d'exemple, pour s'assurer que les ministères et les institutions fédérales sont sensibilisés aux questions de langues officielles et disposent du matériel de référence pertinent, la DDPI a créé une section spéciale sur le site Internet de GED. Grâce à ce guichet unique, il est possible en quelques clics d'avoir accès à toutes les politiques, les normes, les lignes directrices et les pratiques exemplaires du gouvernement en matière de langues officielles. Ce site comporte également des liens d'intérêt vers des outils pratiques accessibles en direct (TERMIUM®, Lexique de GED et autres glossaires, Génies des mots, etc.). En plus de faciliter l'accès à cette information, cette mesure assure une plus grande visibilité aux exigences en matière de langues officielles, tout en favorisant la création de

contenus en français sur Internet. Dans un second temps, la Direction du dirigeant principal de l'information (DDPI) a établi, dans le cadre de la normalisation des sites Internet gouvernementaux, des exigences bien précises relatives aux langues officielles. Par ailleurs, le succès de l'initiative Gouvernement en direct/Amélioration des services repose sur l'adhésion du public; il est donc essentiel de le consulter de façon continue pour mesurer son degré de satisfaction et connaître ses besoins et ses attentes. La DDPI a donc instauré un programme de recherches sur l'opinion publique qu'elle effectue auprès des citoyens d'expression française et d'expression anglaise à la grandeur du

Canada. En outre, certaines consultations comportent des questions portant précisément sur la disponibilité de renseignements et la prestation de services en français.

Revue des politiques des langues officielles

La Direction des langues officielles du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a entrepris la deuxième phase de la revue des politiques sur les langues officielles et compte aborder dans ses nouveaux outils la question des sites Web et des communications électroniques.

Recommandation 6 :

Que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) offre une formation continue aux gestionnaires de réseaux et de contenus des sites Internet des institutions fédérales afin de les sensibiliser à la question des langues officielles et aux outils technolinguistiques susceptibles de favoriser la production de contenus qui respectent les spécificités des deux langues officielles du Canada.

Résultats atteints :

- Des ateliers de formation continue seront offerts aux gestionnaires de réseaux et de contenu des sites Internet des institutions fédérales.
- Une composante sur les langues officielles a été incluse dans le programme de formation crédité en création de pages Internet.
- Le contenu des ateliers de formation sera rendu disponible sur les sites Internet du Centre du savoir et du Service d'échange du savoir de TPSGC.

Formation continue des gestionnaires de réseaux et de contenu

Pour donner suite à cette recommandation, TPSGC a consulté le Commissariat aux langues officielles, le ministère du Patrimoine canadien, le SCT et le Bureau de la traduction avant de décider de la meilleure approche à adopter. Il a été décidé que la mise en œuvre de cette formation continue se déroulerait en trois temps : la tenue d'ateliers de formation, la modification au Programme de création de pages Internet et enfin, la publication du contenu des ateliers dans Internet.

Tenue d'ateliers de formation

À la suite de l'élaboration d'un corpus commun, des ateliers de formation d'une demi-journée seront offerts en français et en anglais à l'ensemble des gestionnaires de réseaux et de contenu des sites Internet des institutions fédérales. Ces ateliers permettront d'atteindre deux objectifs. D'une part, les gestionnaires seront sensibilisés aux diverses obligations et exigences qui découlent de la *Loi sur les langues officielles*. Ces considérations s'inséreront d'emblée dans l'élaboration des sites Internet et la production des documents qui y seront publiés. D'autre part, les ateliers seront un véhicule de premier choix pour

informer les gestionnaires de sites et de contenu de l'existence même de toute la gamme de produits, de services et d'outils technolinguistiques offerts sur le marché et de discuter des avantages et des inconvénients potentiels de chacun. Cette formation ciblée favorisera la production de contenu de qualité qui respecte non seulement la lettre, mais aussi l'esprit de la *Loi sur les langues officielles* pour tenir compte des caractéristiques respectives des contextes français et anglais lorsqu'il s'agit de produire et de rendre disponible du contenu de qualité dans Internet. De plus, il faut compter que les gestionnaires qui auront participé à ces ateliers de formation seront des agents multiplicateurs au sein de leurs ministères et organismes fédéraux respectifs.

Modification au Programme de création de pages Internet – certificat crédité

De concert avec le fournisseur, le Programme de création de pages Internet a été modifié pour y intégrer une nouvelle composante portant sur les exigences

de la *Loi sur les langues officielles*. Ce programme mène à l'obtention d'un certificat crédité. Cet ajout montre l'engagement du gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour sensibiliser les participants à l'importance et à l'obligation de respecter les dispositions de la *Loi sur les langues officielles* dans l'élaboration et l'utilisation d'Internet au sein des institutions dont ils sont issus.

Publication du contenu des ateliers de formation dans Internet

Le matériel de référence des ateliers et les documents pertinents seront publiés dans les sites intranet du Centre du savoir et du Service d'échange du savoir de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Comme cette documentation sera offerte en français et en anglais, elle constituera un précieux outil de référence et permettra à toute personne intéressée de s'y référer pour mettre à jour ses connaissances ou pour suivre la formation à distance ou assistée par ordinateur.

Recommandation 7 :

Que le Secrétariat du Conseil du Trésor consacre les ressources budgétaires nécessaires afin de permettre aux ministères et organismes fédéraux de répondre aux besoins accrus de traduction suscités par la publication de contenus dans les deux langues officielles sur Internet

Résultat atteint :

- Le processus budgétaire actuel du gouvernement demande aux ministères et aux organismes fédéraux de prévoir tous les coûts liés à la livraison de leurs programmes, notamment les coûts de traduction.

Traduction de contenus

Les coûts de traduction font partie des coûts opérationnels des institutions du gouvernement. Les ressources requises pour cette activité s'inscrivent dans le processus budgétaire actuel du gouvernement, selon lequel les ministères et les organismes fédéraux doivent prévoir dans leur planification tous les coûts liés à la livraison de leurs programmes,

notamment les coûts de traduction, et faire état de ces coûts pour justifier les demandes de fonds dans leurs présentations au SCT.

Recommandation 8 :

Que le Secrétariat du Conseil du Trésor prenne les moyens appropriés afin d'assurer la qualité linguistique dans les deux langues officielles des contenus des sites Internet fédéraux et propose les correctifs requis aux organismes visés.

Résultats atteints :

- Le Secrétariat du Conseil du Trésor a procédé à une vérification préliminaire de la qualité et du contenu en langues officielles de sites du gouvernement fédéral.
- Un outil a été créé pour permettre aux ministères et aux organismes fédéraux d'auto-évaluer la qualité linguistique de leur site.

Qualité linguistique des sites Internet

À l'automne 2002, le SCT a effectué une vérification préliminaire de la qualité du contenu en langues officielles des sites Web des institutions assujetties à la *Loi sur les langues officielles*.

La vérification a fait ressortir certaines lacunes et, à la suite du dépôt du rapport, le SCT a jugé qu'il serait souhaitable et plus approprié, compte tenu de la rapidité à laquelle les sites Web évoluent,

d'aider les ministères à mener leur propre exercice d'auto-évaluation, ce qui permettrait d'adresser les recommandations énoncées dans la vérification préliminaire tout en ayant un effet plus durable. Cette façon de faire cadre parfaitement avec la démarche de conscientisation des ministères en ce qui concerne leurs responsabilités à l'égard des langues officielles. C'est dans ce contexte que le Secrétariat a conçu un outil d'auto-évaluation et examine la façon dont il sera diffusé aux institutions.

Recommandation 9 :

Que Patrimoine canadien accélère le rythme des investissements afin de favoriser la numérisation des contenus culturels canadiens dans les deux langues officielles sur Internet.

Résultat atteint :

- Le budget alloué au programme de Culture canadienne en ligne (CCEL) a plus que doublé, passant de 100 millions à 208 millions de dollars sur trois ans, et plus de 80 p. 100 des sites Internet auxquels le programme a octroyé du financement ont une interface en français.

Stratégie d'investissement

Au cours des dernières années, le Ministère a effectivement augmenté de façon considérable ses investissements pour la numérisation de contenu canadien puisque le budget alloué au programme de

CCEL a plus que doublé, passant de 100 millions à 208 millions de dollars sur trois ans. Cette augmentation de budget a pour cible principale le public jeunesse et elle vise à accroître le volume du contenu en français dans Internet et l'accès à celui-ci. À cet

effet, le programme de CCEL a ajouté à ses composantes des critères spécifiques visant l'accroissement du français dans Internet; il a aussi appuyé Francommunautés virtuelles, programme géré par Industrie Canada visant à favoriser la participation active des collectivités francophones et acadiennes du pays dans le domaine des technologies de l'information et des communications.

Cette stratégie d'investissement a porté ses fruits. Le ministère du Patrimoine canadien estime en effet qu'à ce jour, environ trois quarts des sommes

investies par le programme de Culture canadienne en ligne (CCEL) ont permis de rendre disponible du contenu de qualité en français dans Internet : du contenu original produit en français, du contenu bilingue conçu et produit spécialement pour Internet ou du contenu original en anglais traduit en français et publié dans Internet. Le succès de cette stratégie réside dans le fait que plus de 80 p. 100 des sites Internet auxquels le programme de CCEL a octroyé du financement ont une interface en français.

Recommandation 10 :

Que Communication Canada élabore d'ici 2003 une stratégie d'investissement fédérale afin de favoriser l'essor du secteur privé et des organismes sans but lucratif œuvrant dans le domaine des contenus de langue française.

Résultats atteints :

- Achat d'espace publicitaire dans Internet pour faire la promotion du site Internet du Canada.
- Plus grande inclusion des portails d'information dans les placements médias.
- Mise en œuvre d'une étude sur l'impact de la publicité gouvernementale dans Internet pour guider les décideurs en la matière.

Publicité gouvernementale dans Internet

D'entrée de jeu, il importe de rappeler que toute initiative en matière de placement publicitaire sur des portails de langue française nécessiterait une contrepartie pour les portails de langue anglaise afin de respecter les exigences de la Politique sur les langues officielles.

D'autre part, des doutes persistent quant à l'efficacité de la publicité qui apparaît dans des sites Internet, qu'il s'agisse de bandeaux ou de fenêtres contextuelles. Communication Canada a d'ailleurs tenté l'expérience à l'automne 2002 en achetant des espaces publicitaires dans Internet pour faire la promotion du

Site du Canada. À la suite de cette initiative, Communication Canada a entrepris une étude pour évaluer l'impact de la publicité qui est apparue dans Internet pour cette campagne. De cette évaluation, il ressort clairement que, pour cette campagne, la publicité dans Internet s'est avérée moins efficace et a offert un rendement moindre pour les sommes investies. En somme, lorsque comparée à d'autres formes de publicité, notamment l'achat d'espace dans des médias écrits (grands quotidiens ou journaux hebdomadaires) ou d'annonces publicitaires dans les médias électroniques (radio ou télévision), la publicité dans Internet a été moins efficace.

Communication Canada a tout de même commencé à inclure les portails d'information dans son placement publicitaire média – lorsque le sujet s'y prête et quand le public cible peut être efficacement rejoint par le biais d'Internet. Il importe toutefois de noter que le médium d'Internet occupe une toute petite place dans le budget de publicité du gouvernement du Canada, car Communication Canada ne contrôle qu'une infime portion de l'ensemble des budgets alloués aux placements publicitaires. Ainsi, pour l'année 2001-2002, le gouvernement du Canada a engagé près de 2 millions de dollars dans les publicités Internet. De cette somme, 100 000 dollars étaient prévus pour les campagnes menées sous l'égide de Communication Canada (donc, moins de 5 p. 100). Dans ce contexte,

il n'y a pas lieu d'envisager l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'investissement pour du placement publicitaire dans des sites Internet en français.

Ceci étant dit, Communication Canada a commandé une analyse de la documentation sur l'impact et l'efficacité de l'achat d'espace publicitaire dans Internet, en appui aux campagnes d'information gouvernementale, étude qui a été complétée en janvier 2004. Communication Canada compte partager les résultats de l'analyse avec les autres ministères et institutions du gouvernement du Canada avant sa dissolution le 31 mars 2004.

DEUXIÈME AXE STRATÉGIQUE : LE DÉPLOIEMENT DES INDUSTRIES DE LA LANGUE

L'industrie de la langue est un important secteur de l'activité économique au Canada. Plusieurs milliers de personnes appartiennent à ce secteur d'activité qui comprend tant les professionnels travaillant à leur compte que ceux qui œuvrent au sein du Bureau de la traduction du Canada. L'industrie de la langue fournit des produits et des services en traduction

et en interprétation, en formation linguistique et en technologie. D'ici 2006, on estime que la croissance annuelle moyenne mondiale des segments suivants de l'industrie atteindra 4 p. 100 pour la traduction, 18 p. 100 pour la formation linguistique et 50 p. 100 pour le secteur de la technologie langagière.

L'industrie de la langue du Canada est en pleine expansion et génère aujourd'hui plus de 900 millions de dollars en biens et en services annuellement. Plus de 1 300 entreprises composent le marché canadien, dont les activités emploient plus de 28 000 personnes. Les sous-secteurs de la traduction humaine et de la formation linguistique constituent les piliers de l'industrie, affichant des revenus annuels respectifs de 409 et 447 millions de dollars. Le Canada, avec seulement 0,5 p. 100 de la population du globe, occupe le tout premier rang mondial dans ces deux secteurs d'activité avec plus de 5 p. 100 et 10 p. 100 du marché mondial. Les entreprises de technologies langagières et les organismes de recherche œuvrent principalement à la conception et à la mise en marché d'outils d'aide à la traduction et de traduction automatique. Ce secteur est en forte croissance et exporte 20 p. 100 de sa production.

Normalisation et outils

Recommandation 11 :

Que le Secrétariat du Conseil du Trésor exige que tous les postes de travail du gouvernement fédéral soient prêts à fonctionner dans les deux langues officielles et ce, d'ici 2005.

Résultat atteint :

- Développement de systèmes d'exploitation et de trousseaux d'outils informatiques bilingues translitérables, à être mis à la disposition des fonctionnaires.

Systèmes d'exploitation et applications translittérables

Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a travaillé en collaboration avec l'industrie afin d'obtenir des systèmes d'exploitation et des outils (applications) informatiques bilingues, dotés d'une capacité de translittération (qui leur permettrait de passer d'une langue à l'autre).

Lors de la prochaine mise à jour, les postes de travail des fonctionnaires du SCT seront dotés de systèmes d'exploitation translittérables Windows XP et de la série d'outils (applications) translittérables Office 2003, produits de Microsoft.

Plus de 80 p. 100 des postes de travail des fonctionnaires fédéraux sont dotés de systèmes d'exploitation Microsoft. La mise à jour de ces systèmes est faite régulièrement et on peut s'attendre à ce que d'autres ministères et organismes fédéraux adoptent le système translittérable pour les postes de travail de leurs employés, tout comme le SCT.

Il est important de savoir que la majorité des applications courantes d'autres fabricants sont exploitables dans un environnement Microsoft; seulement quelques rares applications très spécialisées ne le sont pas.

Recommandation 12 :

Que le Secrétariat du Conseil du Trésor appuie les travaux des organismes internationaux visant à établir des normes et y participe activement, afin de favoriser la diversité linguistique dans Internet.

Résultats atteints :

- Le SCT a renforcé sa participation au sein d'organismes de normalisation internationaux et participe notamment au comité national *Joint Technical Committee 1* (JTC1) du comité technique mixte de l'ISO JTC1, Technologies de l'information.
- Le Canada a proposé l'adoption d'un vocabulaire normalisé de la technologie de l'information et le développement de mécanismes pour s'assurer que ce vocabulaire soit utilisé dans l'ensemble des normes traitant des technologies de l'information au sein du sous-comité des technologies de l'information de l'ISO.

Participation aux travaux d'organismes internationaux

Le SCT travaille déjà avec des organismes qui élaborent de normes canadiennes et internationales de gestion de l'information et de technologies de l'information, en collaboration avec d'autres représentants du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec, du milieu universitaire et de l'industrie. Ainsi, il compte un représentant au comité national JTC1 du comité technique mixte de l'ISO JTC1,

Technologies de l'information, auquel participent 25 pays et dont le champ d'activités est diversifié.

À ce comité, le Canada a récemment proposé l'adoption d'un vocabulaire normalisé de la technologie de l'information et le développement de mécanismes pour s'assurer que ce vocabulaire soit utilisé dans l'ensemble des normes traitant des technologies de l'information.

Le Conseil canadien des normes, relevant du Parlement par l'entremise du ministre d'Industrie Canada, coordonne et gère les travaux du Système national de normes (SNN). Le SNN englobe les organismes et les particuliers impliqués au Canada dans l'élaboration, la promotion et la mise en œuvre des normes. Les organismes d'élaboration de normes accrédités soumettent leurs normes pour les faire approuver en tant que Normes nationales du Canada. Celles-ci peuvent avoir été élaborées au Canada ou être issues de l'adoption de normes internationales auxquelles des modifications ont été apportées ou non. Plus de 15 000 membres canadiens contribuent aux travaux des comités qui élaborent les normes nationales et internationales.

Sur la scène internationale, c'est le Conseil canadien des normes (CCN) qui coordonne la participation du Canada aux activités de l'ISO et de la Commission électrotechnique internationale (CEI), deux des organismes de normalisation volontaire les plus

importants du monde, car, en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, la société est désignée comme étant l'organisme membre de l'ISO et de la CEI. De son côté, le CCN a désigné le Comité national du Canada de la CEI membre officiel de la CEI pour le Canada. Chaque comité national de normalisation a son équivalent au niveau international.

Même si divers ministères fédéraux participent aux activités de normalisation à l'échelle nationale, les représentants du Canada aux comités internationaux ne sont pas toujours des fonctionnaires fédéraux puisque c'est le comité national qui choisit le représentant du Canada aux comités internationaux pour y faire valoir la position nationale qui a été convenue.

Des efforts ont été entrepris et se poursuivent au Secrétariat du Conseil du Trésor pour amener, comme par le passé, les ministères à s'entendre sur une position à présenter à l'échelle nationale.

Recommandation 13 :

Qu'Industrie Canada établisse une synergie avec les acteurs-clés et les ministères fédéraux à vocation économique afin que les industries canadiennes de la langue deviennent un axe moteur de l'économie du savoir.

Résultats atteints :

- L'initiative de l'industrie de la langue a été mise sur pied au ministère de l'Industrie.
- L'Association de l'industrie de la langue/*Language Industry Association* (AILIA), un réseau d'affaires pan-canadien, a été mise sur pied et est fonctionnelle.
- Un nouveau comité directeur responsable de la mise en œuvre de l'Initiative de l'industrie de la langue est maintenant en place. Ce comité inclut des représentants des secteurs public, privé et universitaire.
- Un programme de financement pour appuyer la mise en marché et la promotion de l'image de marque de l'industrie de la langue canadienne a été mis en place.
- Une première démarche pour développer une carte routière technologique des industries de la langue a été complétée. Une carte routière technologique pilotée par l'industrie est en phase d'élaboration finale.

Soutien stratégique à l'industrie de la langue

Cette recommandation a entraîné la mise à contribution, outre Industrie Canada, de partenaires comme le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (Bureau de la traduction), le ministère du Développement des ressources humaines, le ministère du Patrimoine canadien et le Conseil national de recherches du Canada. Grâce à ces partenariats, et à une stratégie en trois volets – la création d'un réseau d'affaires, un programme pour appuyer des activités de mise en marché et de promotion et le développement d'une carte routière technologique – la mise en œuvre de cette recommandation est bien amorcée. Les initiatives mises de l'avant pour appuyer les industries de la langue découlent de la mise sur pied d'un programme de l'industrie de la langue à l'automne 2003, lequel a été créé en vertu du Plan d'action pour les langues officielles.

Création d'un réseau d'affaires de l'industrie de la langue

Le premier volet du programme a vu le lancement de la première association nationale d'entreprises de la langue le 29 septembre 2003 : l'Association de l'industrie de la langue/*Language Industry Association* (AILIA). L'Association recevra du ministère de l'Industrie 3 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. La création de cette association était souhaitée par les divers intervenants de l'industrie qui avaient participé à la Consultation nationale sur les industries de la langue au Canada, tenue au début de 2002 dans le cadre de la Stratégie nationale d'innovation du Canada. Cette consultation avait pour but de préparer le Symposium des industries de la langue qui a eu lieu le 9 mai 2002 à Montréal.

L'Association de l'industrie de la langue/Language Industry Association (AILIA) (www.ailia.ca) réunit les forces motrices de l'industrie de la langue au Canada et lui donne une voix pour faire du Canada un leader mondial dans le domaine.



Le regroupement en association permettra le réseautage de partenaires des secteurs public et privé et la définition d'orientations stratégiques pour faire face à la demande toujours croissante de produits et de services langagiers. Il sera ainsi possible d'agir sur la fragmentation de l'industrie, d'augmenter sa visibilité et de pallier le problème de la relève insuffisante. Il est à prévoir aussi que l'Association et le Comité consultatif sur l'industrie de la langue du ministère de l'Industrie travaillent en étroite collaboration pour faire progresser des dossiers d'intérêt commun.

Les fonds octroyés à l'Association lui ont permis de tenir sa première assemblée générale en novembre 2003 et d'entreprendre une campagne de recrutement, d'organiser des activités pour proposer des outils comme la carte routière technologique, dont il sera question bientôt sous une autre rubrique, et

de commander une série d'études plus approfondies sur l'industrie de la langue et la segmentation du marché, études qui fourniront les données nécessaires pour asseoir la stratégie et le plan d'action que se donnera l'Association.

Mesures d'appui aux activités de mise en marché et de promotion de l'image de marque

Le 25 novembre 2003, le ministère de l'Industrie a procédé à l'annonce d'une nouvelle initiative de financement pour aider l'industrie de la langue à commercialiser et à promouvoir l'image de marque de ses produits et services. Doté d'un budget de 2 millions de dollars, ce volet du programme de l'industrie de la langue appuiera les entreprises qui lanceront une campagne publicitaire au Canada ou à l'étranger en défrayant 50 p. 100 des coûts, jusqu'à concurrence de 10 000 \$. Au nombre des activités admissibles à cet appui financier figurent, par exemple,

la participation à une mission commerciale internationale et la présence à une foire commerciale. Les entreprises seront ainsi en mesure de mieux faire connaître leurs produits et leurs domaines d'expertise, tant sur la scène canadienne que sur la scène internationale. Étant donné les difficultés qu'éprouvent les entreprises du secteur à promouvoir leur savoir-faire, ces mises de fonds permettront aux industries de tirer davantage leur épingle du jeu dans un environnement de plus en plus compétitif.

Carte routière technologique

La carte routière technologique a pour objectif de déterminer les technologies de pointe, les capacités industrielles et les compétences stratégiques, pour permettre au Canada de mieux cibler et de coordonner ses activités de recherches et de développement pour soutenir une croissance durable des industries de la langue dans les marchés nationaux et internationaux. La rubrique consacrée à la mise en œuvre de la Recommandation 14 fournit des renseignements supplémentaires sur la carte routière.

Recommandation 14 :

Que le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) crée d'ici 2003 un Centre d'expertise consacré au développement d'outils technolinguistiques.

Résultats atteints :

- Le Centre de recherches sur les technologies langagières a été créé sous l'égide du CNRC et de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Le centre est opérationnel et ses installations sont en construction.
- Une première démarche de développement d'une carte routière technologique des industries de la langue a été achevée. Une carte routière technologique pilotée par l'industrie en est à la dernière phase d'élaboration.
- Des outils technolinguistiques sont développés par l'Institut de technologie de l'information du CNRC.
- Le développement d'outils technolinguistiques appliqués aux transactions commerciales en ligne est appuyé par l'Institut de technologie de l'information – Affaires électroniques de Fredericton.

Centres d'expertise

Centre de recherche sur les technologies langagières

Conscient des carences de la recherche dans le domaine et pour appuyer la production de nouvelles technologies, le Plan d'action pour les langues officielles rendu public en mars 2003 avait prévu l'injection de 10 millions de dollars sur une période de cinq ans pour établir un Centre de recherche sur les technologies langagières. Au total, le Centre aura 15 personnes à son emploi, dont sept sont déjà en fonction, parmi lesquels une dizaine seront des chercheurs. Ceci s'ajoute aux activités déjà entreprises par le CNRC dans le domaine du traitement des langues naturelles où huit chercheurs œuvrent dans le domaine. Le Centre

est le fruit d'un partenariat entre le CNRC, l'UQO, le Bureau de la Traduction, la Corporation de développement économique de la Ville de Gatineau, Industrie Canada et l'Association de l'industrie de la langue/*Language Industry Association* (ALLIA). Le Centre permettra la création d'un pôle technologique de l'industrie de la langue qui regroupera jusqu'à 150 experts, industriels et jeunes en formation. Le Centre développera des partenariats à la grandeur du Canada pour relever les défis qui se posent dans un secteur technologique en pleine effervescence en regard par exemple du commerce électronique, de la formation en ligne et même de la gouvernance des grandes sociétés et des collectivités.

Carte routière technologique

La Carte, aussi mentionnée à la rubrique consacrée à la Recommandation 13, constitue une démarche de consultation et de planification pilotée par les industries de la langue, avec la participation des universités et de divers partenaires gouvernementaux pour s'assurer de bien définir les besoins et de trouver les moyens de soutenir le développement des technologies de pointe. La première phase a été achevée au printemps 2003. La Phase II a été amorcée en septembre 2003 lors d'une réunion au cours de laquelle des représentants de l'industrie, des instances gouvernementales et des universités ont élaboré un éventail de projets innovateurs.

Institut de technologie de l'information

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) a aussi mis à contribution son Institut de technologie de l'information (ITI) et son équipe composée de huit chercheurs. Le CNRC et le ministère du Patrimoine canadien ont conjugué leurs ressources pour verser 350 000 \$ en argent et en ressources scientifiques afin de permettre à l'Institut de développer des outils technolinguistiques.

Affaires électroniques

Par ailleurs, le nouvel Institut de technologie de l'information – Affaires électroniques, a procédé à l'embauche d'un chercheur dont les travaux porteront sur le développement d'outils technolinguistiques appliqués aux transactions commerciales en ligne.

Recommandation 15 :

Que d'ici 2003, Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC) spécifie dans les appels d'offre du gouvernement du Canada que l'équipement informatique, les logiciels, les manuels et la formation doivent être prévus dans les deux langues officielles du Canada.

Résultat atteint :

- Appui à l'industrie pour le développement et la production d'équipement, de matériel, de logiciels et de formation bilingues.

Quoique l'étude de la Commissaire ait spécifiquement identifié le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour la mise en œuvre de cette recommandation, il a été convenu qu'elle est plutôt du ressort du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).

À la lumière de l'objectif première de la recommandation, qui est de favoriser l'essor des industries de la langue, le SCT propose d'agir sur l'offre plutôt que d'emprunter la voie proposée, soit d'agir sur la demande.

Dans le Plan d'action pour les langues officielles, le gouvernement, reconnaissant que les industries de la

langue offrent aux Canadiens la possibilité de saisir l'avantage concurrentiel que représentent nos deux langues officielles ici au Canada et sur la scène internationale, s'engage à appuyer le développement de ces industries.

Cet engagement du gouvernement, qui est assorti d'un investissement de 20 millions de dollars, vise à permettre au gouvernement de « jouer un rôle catalyseur dans le développement économique des industries de la langue [...] de leur fournir des mécanismes et des outils qui les aideront à prendre en main leur croissance. » Le gouvernement précise davantage la voie qu'il privilégie pour appuyer l'essor des industries

de la langue : « Il est temps, pour le gouvernement, de passer d'un soutien auparavant centré uniquement sur l'achat de produits et services, à un appui qui tienne compte davantage des forces du milieu » (chapitre 6 du Plan d'action pour les langues officielles).

Les mesures proposées dans ce plan sont encore en voie de développement, mais le suivi est bien lancé. La

constitution récente des industriels en une association, l'Association de l'industrie de la langue/*Language Industry Association* du Canada, et la création du Centre de recherches sur les technologies langagières à Gatineau en témoignent. Le fait qu'Industrie Canada parraine l'initiative est aussi un gage de prestige et de succès, garantissant un solide engagement de la part des industriels au pays.

Recommandation 16 :

Que Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC) rende accessible sans frais sur Internet d'ici 2003 une boîte à outils technolinguistiques complète comprenant notamment des aides à la rédaction et à la traduction, des banques de terminologie, dont TERMIUM®, et des modules de recherche bilingues afin de faciliter l'accès à l'information dans les deux langues officielles pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Résultats atteints :

- Création, par le Bureau de la traduction, d'une Boîte à outils linguistiques sur le site du Bureau et dans TERMIUM® pour l'ensemble des fonctionnaires fédéraux.
- Mise en place d'un service d'infolangagerie par le Bureau de la traduction.
- Création et lancement, par Patrimoine canadien, de « Génie des mots – la trousse langagière canadienne en ligne ».

Outils technolinguistiques

Boîtes à outils technolinguistiques

Un groupe de travail a été constitué pour veiller à la mise en œuvre de cette recommandation. Sous la présidence du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (Bureau de la traduction), il regroupe des représentants de divers ministères et relève du Comité de concertation interministérielle sur les industries de la langue (CCIL). Le groupe a reçu le mandat de développer par étapes une boîte à outils technolinguistiques.

Dans un premier temps, un sondage a été effectué auprès des entreprises canadiennes de technologie langagière pour s'enquérir de leur avis et de leur intérêt

pour la création d'une boîte à outils. Une fois ces données compilées, elles ont été validées auprès de la clientèle et du public cible.

C'est dans ce contexte que le Bureau de la traduction a créé la Boîte à outils linguistiques disponible pour l'ensemble des fonctionnaires fédéraux via l'extranet du gouvernement.

*La Boîte à outils linguistiques met à la disposition des fonctionnaires fédéraux un vaste éventail de ressources linguistiques et terminologiques qui leur permettent de surmonter leurs problèmes de langue, de terminologie ou d'usage les plus épineux. La boîte donne accès à **TERMIUM**®, à une foule de lexiques et au nouveau **Coin linguistique** du gouvernement du Canada (et à son pendant en anglais le **Language Nook**), lancés par le Bureau de la traduction en collaboration avec Industrie Canada, où le **Coin** a vu le jour dans le cadre des activités qui ont marqué l'Année de la francophonie canadienne. Le **Coin linguistique** et le **Language Nook** regorgent de conseils linguistiques relatifs aux difficultés de grammaire, de syntaxe et d'usage propres aux deux langues officielles et offrent une foule d'outils pratiques. Ils permettent donc aux rédacteurs de percer tous les secrets de la langue.*

*La Boîte à outils du Bureau de la traduction :
http://bureaudelatraduction.gc.ca/pwgsc_extranet/fr/outils_tools_f.htm*

Service d'infolangagerie

Le Bureau de la traduction du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux a aussi mis sur pied le Service d'infolangagerie dont le but est de

faciliter la création et la gestion des sites Internet du gouvernement afin d'en optimiser la qualité et la dualité linguistique au meilleur coût global possible.

Experts des langues naturelles et des langages informatiques, les infolangagiers jouent un rôle d'intermédiaires entre les langagiers et les programmeurs. Ce mélange unique d'expertise les place en position idéale pour gérer les multiples aspects des projets de communication dans un environnement multimédia. Pour répondre aux nouveaux besoins de l'administration fédérale quant au développement de solutions et d'applications Web, le Bureau de la traduction a jumelé ses infolangagiers à des informaticiens et à des graphistes pour créer un guichet unique offrant une gamme complète de produits et de services pour le Web et les projets multimédias. Expertise-conseil en localisation et en infolangagerie, conception de sites Web et de produits multimédias, remodelage de sites, traduction de pages Web et d'applications, diagnostics de sites, rédaction de contenu Web, assurance de la qualité linguistique et technique de produits Internet et multimédias, analyse de la conformité à la Normalisation des sites Internet, expertise en matière d'outils d'aide à la traduction, services graphiques et gestion de projets : tout y est!

L'infolangagerie : des solutions Web qui parlent!

Génies des mots – la trousse langagière canadienne en ligne

Finalement, c'est dans cette perspective aussi que le ministère du Patrimoine canadien a lancé à l'été 2003, la trousse langagière *Génies des mots – la trousse langagière canadienne en ligne*, un projet pilote qui poursuit trois objectifs. D'abord, il vise à offrir à la population canadienne des outils langagiers, sur une base gratuite ou payante selon le cas, offerts en ligne et conçus au Canada pour encourager et appuyer le public dans la création de contenu Internet. Le second objectif consiste à faire la promotion des organismes et des entreprises au Canada qui développent des outils langagiers. Enfin, Génies des mots a pour objectif de colliger les commentaires des

utilisateurs sur l'efficacité de la trousse pour en améliorer le contenu et l'utilisation.

Il importe de tenir compte du fait que nombre de banques de données sont disponibles dans Internet selon une formule gratuite ou payante. Étant donné que les revenus générés par les sites payants sont réinvestis pour en assurer l'expansion et l'amélioration, il faut examiner à fond l'impact qu'aurait sur la continuité de leur développement la décision de les rendre toutes accessibles gratuitement. Néanmoins, le gouvernement poursuit ses efforts pour concevoir et mettre en ligne des outils technolinguistiques accessibles, conviviaux, utiles et efficaces.



Génies des mots (www.geniesdesmots.gc.ca) constitue le répertoire le plus complet d'outils langagiers grand public de conception canadienne. À en juger par la présence de Génies des mots dans le « Palmarès de belles réussites » du Commissariat aux langues officielles, on peut croire

que le projet répond aux préoccupations soulevées par la Commissaire dans son étude spéciale de mars 2002.

De plus, Génies des mots a accueilli des visiteurs en provenance de 51 pays au cours des quatre derniers mois et il est référencé par une quarantaine de sites Internet au Canada surtout, mais aussi aux États-Unis et en Allemagne.

TROISIÈME AXE STRATÉGIQUE : LES ENJEUX DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE

Internet constitue un thème important de la politique étrangère du Canada et de ses initiatives en matière de coopération et de développement international. Il constitue un levier essentiel de son action dans la

Francophonie et un point d'ancrage pour aider les pays en développement à s'intégrer de plein-pied dans l'économie du savoir.

Recommandation 17 :

Que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) prenne immédiatement les mesures appropriées afin que les ambassades étrangères au Canada, les organisations non gouvernementales et les organisations internationales auxquelles le Canada participe de plein droit accordent une place équitable au français et à l'anglais sur leurs sites Internet.

Résultat atteint :

- Une lettre a été envoyée à tous les ambassadeurs et à tous les hauts-commissaires en poste au Canada pour les encourager et les inciter à offrir leur site Internet respectif dans les deux langues officielles.

Dualité linguistique reflétée dans les sites Internet

Le Ministère a écrit à chaque ambassadeur de mission et d'ambassade étrangère au Canada de même qu'aux hauts-commissariats agréés au Canada, pour les encourager et les inciter à refléter la dualité linguistique canadienne en rendant leur site bilingue et même trilingue, c'est-à-dire avec la langue officielle du pays en question lorsqu'il ne s'agit pas de l'anglais ou du français. Certaines missions étrangères au Canada sont disposées à se conformer à cette demande, mais estiment que les coûts à engager

seraient prohibitifs. D'autres ont par ailleurs relevé le fait que le site Internet des ambassades canadiennes n'est pas nécessairement offert dans la langue officielle ou dans la langue locale du pays.

Au niveau des progrès encourageants, on peut cependant noter que le site Internet de l'ambassade des États-Unis au Canada est dorénavant offert en français et en anglais – alors que la version antérieure amenait les internautes francophones à naviguer sur le site de l'ambassade américaine en France.

Recommandation 18 :

Que l'Agence canadienne de développement international (ACDI), dans le cadre de ses programmes, fasse davantage pour l'appropriation d'Internet dans les pays en voie de développement de la Francophonie.

Résultats atteints :

- Le Programme « Le Virtuel au service de l'Afrique francophone » a été créé.
- La seconde phase de l'Université virtuelle africaine (UVA) a été déployée et a permis la création d'un réseau de 10 000 détenteurs de comptes de courriel ainsi que la mise en place d'une bibliothèque numérique renfermant 1 000 revues.
- Le projet « Franconet-Canada » se poursuit.
- Un projet d'appui à l'enseignement en matière de technologies de l'information a démarré au Cameroun.
- Un appui continu a été consenti au Fonds francophone des inforoutes pour favoriser l'accessibilité et le développement de contenu en français.

Connectivité et diversité linguistique

Le virtuel au service de l'Afrique francophone

De concert avec l'Association des universités et collèges du Canada et l'Université Laval (de Québec), l'ACDI a mis en branle le programme Le virtuel au service de l'Afrique francophone. Ce programme vise à renforcer les capacités techniques, universitaires, administratives et financières de l'Université virtuelle africaine et de ses universités partenaires dans la Francophonie en vue d'offrir un programme en langue française de quatre ans menant à l'obtention d'un Baccalauréat en science informatique adapté aux besoins africains. Depuis mars 2003, un microprogramme d'informatique est offert. Pour la période 2002-2004, 2 millions de dollars ont été injectés dans ce programme.

Université virtuelle africaine

Pour la période de 2001 à 2004, 4 millions de dollars ont été octroyés à la phase II de l'initiative de l'UVA. Celle-ci travaille avec huit universités francophones réparties dans sept pays de l'Afrique subsaharienne et en tout, elle offre neuf centres d'apprentissage. L'objectif du projet est d'appuyer les efforts pour l'amélioration de l'éducation en Afrique en mettant à profit les technologies modernes de l'information et

des communications pour positionner l'Afrique dans la nouvelle économie du savoir. L'UVA contribue à donner un plus grand accès à une éducation internationale de qualité dans les pays d'Afrique subsaharienne. La seconde phase du projet a pour objectif d'accroître la présence de l'UVA dans les pays francophones.

L'UVA a permis de créer un réseau de 10 000 détenteurs de comptes de courriel et une bibliothèque numérique d'environ 1 000 revues. En outre, 40 p. 100 des participants aux cours pré-universitaires offerts par l'UVA, dans ses centres d'apprentissages les plus actifs, sont des femmes.

Franconet-Canada

Le projet Franconet-Canada vise essentiellement deux objectifs. D'abord, accroître le nombre d'utilisateurs et leur maîtrise des nouvelles technologies de l'information et des communications dans les pays en développement de la Francophonie. Ensuite, Franconet-Canada vise à favoriser l'échange d'information et l'émergence d'activités de collaboration nationales, régionales et internationales, notamment dans le domaine économique et de la promotion des femmes et des jeunes à l'intérieur de l'espace francophone. Franconet-Canada a été réalisé en partenariat

avec la société Tecstart Eduplus avec un budget de 5 millions de dollars sur une période de cinq ans. Essentiellement, le projet a permis de former les formateurs qui, à leur tour, ont formé leurs membres et leur public cible. Au moment de rédiger ce document, les 13 partenaires africains avaient reçu l'équipement informatique de même que la formation en matière de nouvelles technologies d'information et de communications et tous avaient élaboré leurs propres programmes de formation. En outre, quatre avaient réalisé leur propre site Internet.

Appui à la formation en technologie de l'information au Cameroun

Le Projet de soutien à l'acquisition des compétences en technologie de l'information et des communications, a comme mission de contribuer à réduire la pauvreté et à combler le fossé numérique en mettant les technologies de l'information au service du développement durable dans le contexte camerounais. Il compte appuyer l'enseignement technique dispensé localement pour s'assurer que le Cameroun dispose d'une main d'œuvre qualifiée et compétente en matière de technologies de l'information. Le projet se déroulera sur une période de quatre ans (2002-2006) et sera mis en œuvre grâce à un partenariat avec le Groupe Formation Nouveau-Brunswick inc. qui collabore étroitement avec le réseau des Collèges communau-

taires du Nouveau-Brunswick et le répondant camerounais, l'Institut supérieur des technologies et du design industriel pour le déploiement du projet à Douala. Un budget de 3 millions de dollars a été alloué au projet.

Fonds francophone des inforoutes

La Francophonie a mis sur pied le Fonds francophone des inforoutes (FFI) qui permet à différents organismes des pays membres de la Francophonie de mettre de l'avant des projets pour favoriser l'accès aux technologies de l'information et des communications et la participation au développement de contenu en français. Durant les quatre premières années de fonctionnement du fonds, 875 projets ont été soumis et 123 ont été retenus; leurs promoteurs sont originaires de pays francophones aussi diversifiés que la République centrafricaine, le Congo, l'Égypte, le Laos, l'Île Maurice, le Maroc, le Vietnam, le Bénin, le Burkina Faso, les Comores, la Côte d'Ivoire, Haïti, le Gabon, le Cameroun, le Mali et le Sénégal. Un budget de 500 000 dollars est alloué annuellement au FFI par l'Agence canadienne de développement international qui travaille de concert avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et le ministère de l'Industrie.

Recommandation 19 :

Que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) prenne les mesures nécessaires afin de favoriser la création, d'ici 2003, d'un réseau de promotion des langues anglaise, espagnole, française et portugaise dans une Amérique intégrée.

Résultats atteints :

- Des activités ont été menées par la Direction de la terminologie et de la normalisation du Bureau de la traduction en vue d'ajouter des données en portugais et en espagnol à TERMIUM®.
- Les sites Internet des missions du MAECI sont parfaitement trilingues lorsque le public cible visé par ceux-ci se trouve dans un pays ayant pour langue officielle l'espagnol ou le portugais.

Diversité linguistique dans la zone Amérique

Les discussions en vue de favoriser la création d'un réseau interaméricain de promotion des langues de la zone Amérique se poursuivent de façon périodique depuis la tenue du premier Sommet des Amériques à Québec. Le Sommet de janvier 2004 à Monterey a offert à la délégation canadienne une occasion renouvelée de sensibiliser les délégations des autres pays de la zone quant à l'intérêt de ce réseau.

Le Canada étant en quelque sorte un leader de la protection et de la promotion de la diversité linguistique et culturelle dans la zone Amérique, il se doit aussi de donner l'exemple à cet égard. C'est ainsi qu'il s'est

assuré que tous les sites Internet des missions du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international soient parfaitement trilingues lorsque le public cible visé par celui-ci se trouve dans un pays ayant pour langue officielle l'espagnol ou le portugais.

Par ailleurs, plusieurs activités ont été réalisées afin d'améliorer les banques de données en portugais et en espagnol de la Direction de la terminologie et de la normalisation du Bureau de la traduction. Elles avaient pour but de favoriser une plus grande visibilité du multilinguisme dans le cadre des activités du Canada dans la zone Amérique.

CONCLUSION

L'étude de la Commissaire aux langues officielles « Le français sur Internet : au cœur de l'identité canadienne et de l'économie du savoir » a eu comme avantage de cerner et de regrouper plusieurs questions d'importance à l'égard de cette préoccupation cruciale qu'est la présence du français dans Internet. Comme le démontre le présent rapport, le gouvernement n'a pas ménagé ses efforts pour donner suite aux dix-neuf recommandations contenues dans cette seconde étude de la Commissaire. L'illustration de ces efforts, qui peuvent être mesurés par la nature et l'ampleur des résultats concrets obtenus dans chacun des trois axes de développement suggérés par la Commissaire, montrent que le gouvernement continue de prendre très au sérieux cette question.

Aujourd'hui, on peut affirmer sans ambages que le Canada appuie de manière importante le développement et l'élargissement de l'accès à une masse critique de contenus en français dans Internet, qu'il a pris les moyens pour créer les conditions afin que son industrie de la langue se structure de façon stratégique pour répondre aux défis que proposent le multilinguisme grandissant d'Internet et que sa politique étrangère permette d'assurer une meilleure insertion de la Francophonie internationale dans la Société de l'information.

Par ailleurs, il faut aussi souligner le fait que, pour s'assurer de générer un impact structurant et durable dans toutes ces matières, le gouvernement a mis un accent particulier sur l'importance que ses ministères et organismes travaillent en partenariat entre eux et avec les institutions publiques ailleurs au pays, les organismes sans but lucratif et le secteur privé. Il s'est de plus assuré de faire en sorte qu'à terme, l'ensemble de son action à l'égard du français dans Internet bénéficie du cadre d'imputabilité et de gouvernance que prévoit le Plan d'action pour les langues officielles rendu public en mars 2003.

Cependant, dans le contexte de la mondialisation, la présence du français dans Internet est une question qui nécessite des efforts continus et une vigilance de tous les instants.

C'est ainsi que plusieurs initiatives sont actuellement à l'étude ou en cours de développement dans certains ministères-clés, souvent en partenariat avec la société civile et le secteur privé, pour que cette préoccupation demeure une priorité dans la conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes du gouvernement et qu'elle demeure en fait « au cœur de l'identité canadienne ».

Le développement au Canada d'une industrie de la langue forte et vibrante représente sans aucun doute un des axes les plus prometteurs à ce niveau. L'expérience et l'expertise canadienne dans les domaines de l'infolangage représentent certes des atouts de premier plan pour répondre aux défis du multilinguisme d'Internet. Mais c'est aussi une occasion unique de mettre au point des solutions qui peuvent appuyer nos efforts visant à relever les exigences du bilinguisme chez-nous au Canada.

Nous avons fait du Canada un des pays les plus branchés de la planète. Des solutions canadiennes novatrices en matière de technologies de l'information sont exportées partout dans le monde. Notre vision et notre stratégie en matière de technologies de l'information au service des citoyens et citoyennes font figure de modèles à suivre.

C'est par l'innovation que nous continuons d'être « au cœur de l'économie du savoir » et que nous nous assurons du rayonnement optimal de la langue et de la culture d'expression française dans Internet.

TABLEAU SYNTHÈSE DU SUIVI ACCORDÉ AUX RECOMMANDATIONS PAR CENTRE DE RESPONSABILITÉS

Ministères	Recommandations	Résultats atteints
Industrie Canada (IC)	<p>Recommandation 1 Qu'IC crée un comité consultatif canadien des langues officielles sur Internet, doté d'un mandat de deux ans, afin de recommander au gouvernement du Canada des mesures structurantes pour le développement de l'économie du savoir par la mise en valeur du français et de l'anglais sur Internet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Comité consultatif canadien pour le français dans Internet (CCCFDI) sera mis sur pied et sera fonctionnel en 2004.
IC	<p>Recommandation 13 Qu'IC établisse une synergie avec les acteurs-clés et les ministères fédéraux à vocation économique afin que les industries canadiennes de la langue deviennent un axe moteur de l'économie du savoir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'initiative de l'industrie de la langue a été mise sur pied à IC. • L'Association de l'industrie de la langue/<i>Language Industry Association</i> (AILIA), un réseau d'affaires pancanadien, a été mise sur pied et est fonctionnelle. • Un nouveau comité directeur responsable de la mise en œuvre de l'Initiative de l'industrie de la langue est maintenant en place. Ce comité inclut des représentants des secteurs public, privé et universitaire. • Un programme de financement pour appuyer la mise en marché et la promotion de l'image de marque de l'industrie de la langue canadienne a été mis en place. • Une première démarche pour développer une carte routière technologique des industries de la langue a été complétée. Une carte routière technologique pilotée par l'industrie est en phase d'élaboration finale.

Ministères	Recommandations	Résultats atteints
Secrétariat du conseil du Trésor (SCT)	<p>Recommandation 2</p> <p>Que le SCT mette en place un cadre de gouvernance cohérent, continu et intégré, assorti de mécanismes permanents d'imputabilité et de suivis afin d'assurer la dualité linguistique sur Internet et notamment pour le Gouvernement en direct (GED).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'un cadre de gouvernance cohérent pour les langues officielles (cadre d'imputabilité et de coordination) conformément au Plan d'action pour les langues officielles. • Renforcement du rôle confié au Comité des sous-ministres sur les langues officielles (CSMLO) dans ce nouveau cadre qui fait du français dans Internet une de ses quatre priorités d'action. • Rationalisation du cadre de gouvernance de GED. • Élaboration de nouveaux outils de politiques en matière de langues officielles abordant la question des sites Web et des communications électroniques.
SCT ➔IC	<p>Recommandation 3</p> <p>Que le CCIL du SCT devienne, dans le contexte d'un mandat élargi pour une stratégie intégrée, le <i>Comité stratégique pour le français sur Internet</i>.</p>	<p><i>En réponse au Plan d'action pour les langues officielles, cette recommandation est du ressort d'Industrie Canada.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un Comité consultatif canadien pour le français dans Internet. • Coordination centrale au gouvernement, établie à la suite de la mise en œuvre du Plan d'action.
SCT	<p>Recommandation 5</p> <p>Que le SCT assure, dans la mise en œuvre du GED, une part équitable de production de contenus conçus en français.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'outils pour favoriser et faciliter la production de contenu en français pour GED. • Partage des pratiques et des solutions novatrices pour assurer une part équitable de contenu en français sur le réseau de GED. • Meilleure intégration des politiques, des normes, des lignes directrices et des pratiques exemplaires en matière de langues officielles dans l'initiative de GED, notamment par la sensibilisation auprès des ministères et des organismes fédéraux, la normalisation des sites Internet et la mise en place d'un programme de suivi auprès des citoyens. • Examen des politiques des langues officielles pour tenir compte de la question des langues officielles dans les sites Web et les communications électroniques.

Ministères	Recommandations	Résultats atteints
SCT	<p>Recommandation 7 Que le SCT consacre les ressources budgétaires nécessaires afin de permettre aux ministères et aux organismes fédéraux de répondre aux besoins accrus de traduction suscités par la publication de contenus dans les deux langues officielles sur Internet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le processus budgétaire actuel du gouvernement demande aux ministères et aux organismes fédéraux de prévoir tous les coûts liés à la livraison de leurs programmes, notamment les coûts de traduction.
SCT	<p>Recommandation 8 Que le SCT prenne les moyens appropriés afin d'assurer la qualité linguistique dans les deux langues officielles des contenus des sites Internet fédéraux et propose les correctifs requis aux organismes visés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le SCT a procédé à une vérification préliminaire de la qualité et du contenu en langues officielles de sites du gouvernement fédéral. Un outil a été créé pour permettre aux ministères et aux organismes fédéraux d'évaluer la qualité linguistique de leur site.
SCT	<p>Recommandation 11 Que le SCT exige que tous les postes de travail du gouvernement fédéral soient prêts à fonctionner dans les deux langues officielles et ce, d'ici 2005.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Développement de systèmes d'exploitation et de trousseaux d'outils informatiques bilingues qui permettent la translittération, à être mis à la disposition des fonctionnaires.
SCT	<p>Recommandation 12 Que le SCT appuie les travaux des organismes internationaux visant à établir des normes et y participe activement, afin de favoriser la diversité linguistique sur Internet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le SCT a renforcé sa participation au sein d'organismes de normalisation internationaux et participe notamment au comité national <i>Joint Technical Committee 1</i> (JTC1) du comité technique mixte de l'ISO JTC1, Technologies de l'information. Le Canada a proposé l'adoption d'un vocabulaire normalisé de la technologie de l'information et le développement de mécanismes pour s'assurer que ce vocabulaire est utilisé dans l'ensemble des normes traitant des technologies de l'information au sein du sous-comité des technologies de l'information de l'ISO.

Ministères	Recommandations	Résultats atteints
Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC)	<p>Recommandation 6</p> <p>Que TPSGC offre une formation continue aux gestionnaires de réseaux et de contenus des sites Internet des institutions fédérales afin de les sensibiliser à la question des langues officielles et aux outils technolinguistiques susceptibles de favoriser la production de contenus qui respectent les spécificités des deux langues officielles du Canada.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des ateliers de formation continue seront offerts aux gestionnaires de réseaux et de contenu des sites Internet des institutions fédérales. • Une composante sur les langues officielles a été incluse dans le programme de formation crédité en création de pages Internet. • Le contenu des ateliers de formation sera rendu disponible sur les sites Internet du Centre du savoir et du Service d'échange du savoir de TPSGC.
TPSGC ➔SCT	<p>Recommandation 15</p> <p>Que, d'ici 2003, TPSGC précise dans les appels d'offres du gouvernement du Canada que l'équipement informatique, les logiciels, les manuels et la formation doivent être prévus dans les deux langues officielles du Canada.</p>	<p><i>Cette recommandation est du ressort du SCT.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'industrie pour le développement et la production d'équipement, de matériel, de logiciels et de formation bilingues.
TPSGC	<p>Recommandation 16</p> <p>Que TPSGC rende accessible et sans frais sur Internet, d'ici 2003, une boîte à outils technolinguistiques complète comprenant notamment des aides à la rédaction et à la traduction, des banques de terminologie, dont <i>TERMIUM</i>®, et des modules de recherche bilingues et spécialisés afin de faciliter l'accès à l'information dans les deux langues officielles pour tous les Canadiens et Canadiennes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création, par le Bureau de la traduction, d'une boîte à outils linguistiques dans le site du Bureau et <i>TERMIUM</i>® pour l'ensemble des fonctionnaires fédéraux. • Mise en place d'un service d'infolangagerie par le Bureau de la traduction. • Création et lancement, par Patrimoine canadien, de « Génie des mots – la trousse langagière canadienne en ligne ».

Ministères	Recommandations	Résultats atteints
Communication Canada (CC)	<p>Recommandation 10 Que CC élabore d'ici 2003, une stratégie d'investissement fédérale afin de favoriser l'essor du secteur privé et des organismes sans but lucratif œuvrant dans le domaine des contenus de langue française.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Achat d'espace publicitaire dans Internet pour faire la promotion du site Internet du Canada. • Plus grande inclusion des portails d'information dans les placements médias. • Mise en œuvre d'une étude sur l'impact de la publicité gouvernementale dans Internet pour guider les décideurs en la matière.
Patrimoine canadien (PCH)	<p>Recommandation 4 Que PCH s'assure que tous les appuis découlant des programmes de financement de production de contenus canadiens numériques comportent un principe directeur et des critères qui tiennent compte de la dualité linguistique canadienne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme de Culture canadienne en ligne (CCEL) alloue environ 70 millions de dollars par année pour faciliter le développement de contenu culturel numérisé et l'accès à celui-ci; plus de 80 p. 100 des sites Internet auxquels le programme a octroyé du financement ont une interface en français. • Ajout de nouvelles composantes et renforcement du programme de CCEL avec des critères précis pour accroître la qualité et la quantité de contenus en français dans Internet. • Lancement de Culture.ca, passerelle culturelle accessible dans les deux langues officielles.
PVCH	<p>Recommandation 9 Que PCH accélère le rythme des investissements afin de favoriser la numérisation des contenus culturels canadiens sur Internet, dans les deux langues officielles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le budget alloué au programme de CCEL a plus que doublé, passant de 100 millions à 208 millions de dollars sur trois ans, et plus de 80 p. 100 des sites Internet auxquels le programme a octroyé du financement ont une interface en français.
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)	<p>Recommandation 17 Que le MAECI prenne immédiatement les mesures appropriées afin que les ambassades étrangères au Canada, les organisations non gouvernementales et les organisations internationales auxquelles le Canada participe de plein droit accordent une place adéquate au français et à l'anglais sur leurs sites Internet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une lettre à été envoyée à tous les ambassadeurs et à tous les hauts-commissaires en poste au Canada pour les encourager et les inciter à offrir leur site Internet respectif dans les deux langues officielles.

Ministères	Recommandations	Résultats atteints
MAECI	<p>Recommandation 19 Que le MAECI prenne les mesures nécessaires afin de favoriser la création, d'ici 2003, d'un Réseau interaméricain de promotion des langues anglaise, espagnole, française et portugaise dans une Amérique intégrée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des activités ont été menées par la Direction de la terminologie et de la normalisation du Bureau de la traduction en vue d'ajouter des données en portugais et en espagnol à TERMIUM®. • Les sites Internet des missions du MAECI sont parfaitement trilingues lorsque le public cible visé par ceux-ci se trouve dans un pays ayant pour langue officielle l'espagnol ou le portugais.
Agence canadienne de développement international (ACDI)	<p>Recommandation 18 Que l'ACDI, dans le cadre de ses programmes, fasse davantage pour l'appropriation d'Internet par les pays en voie de développement de la Francophonie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Programme « Le Virtuel au service de l'Afrique francophone » a été créé. • La seconde phase de l'Université virtuelle africaine a été déployée et a permis la création d'un réseau de 10 000 détenteurs de comptes de courriel ainsi que la mise en place d'une bibliothèque numérique renfermant 1 000 revues. • Le projet « Franconet-Canada » se poursuit. • Un projet d'appui à l'enseignement en matière de technologies de l'information a démarré au Cameroun. • Un appui continu a été consenti au Fonds francophone des inforoutes pour favoriser l'accessibilité et le développement de contenu en français.
Conseil national de recherches du Canada (CNRC)	<p>Recommandation 14 Que le CNRC crée d'ici 2003 un Centre d'expertise consacré au développement d'outils technolinguistiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Centre de recherches sur les technologies langagières a été créé sous l'égide du CNRC et de l'UQO. Le centre est opérationnel et des installations temporaires sont en place. • Une première démarche de développement d'une carte routière technologique des industries de la langue a été achevée. Une carte routière technologique pilotée par l'industrie en est à la dernière phase d'élaboration. • Des outils technolinguistiques sont développés par l'Institut de technologie de l'information du CNRC. • Le développement d'outils technolinguistiques appliqués aux transactions commerciales en ligne est appuyé par l'Institut de technologie de l'information – Affaires électroniques de Fredericton.

GLOSSAIRE

ACDI :	Agence canadienne de développement international
AILIA :	Association de l'industrie de la langue/ <i>Language Industry Association</i>
CCCFDI :	Comité consultatif canadien pour le français dans Internet
CCEL :	Culture canadienne en ligne
CEI :	Commission électrotechnique internationale
CCIL :	Comité de concertation interministérielle sur les industries de la langue
CNN :	Conseil canadien des normes
CGIP :	Comité sur les gestion de l'information et les politiques
CNRC :	Conseil national de recherches du Canada
CSFI :	Comité stratégique pour le français dans Internet
CSMLO :	Comité des sous-ministres sur les langues officielles
DLO :	Direction des langues officielles
DDPI :	Direction du dirigeant principal de l'information
FFI :	Fonds francophone des inforoutes
GED/AS :	Gouvernement en direct / Amélioration des services
ISO :	International Organization for Standardization (Organisation internationale de normalisation)
ISTDI :	Institut supérieur des technologies et du design industriel
ITI :	Institut de technologie de l'information
MAECI :	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
NTIC :	Nouvelles technologies de l'information et des communications
RAMI :	Programme de recherche appliquée sur les médias interactifs
SACTIC :	Projet de soutien à l'acquisition des compétences en technologie de l'information et des communications
SCT :	Secrétariat du Conseil du Trésor
SNN :	Système national des normes
TIC :	Technologies de l'information et des communications
TPSGC :	Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada
UQO :	Université du Québec en Outaouais
UVF :	Université virtuelle africaine
VISAF :	Le virtuel au service de l'Afrique francophone